

Séance du 27 mars 2017

L'an 2017 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Patrick FLABAT

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	7	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BOGARD Denis, M. CHENOT Tony, M. COLLIGNON Daniel, M. DEGROOTE Thierry, M. FLABAT Patrick, M. GENIN Francis, M. MATTE Jean Michel

Procurator(s) :

M. MARTIN Philippe donne pouvoir à M. COLLIGNON Daniel

Etai(en)t absent(s) :

M. COLNET Jean-Baptiste

Etai(en)t excusé(s) :

M. MARTIN Philippe, Mme MOMPEURT Adeline

Date de la convocation
14 mars 2017

Date d'affichage
30 mars 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 mars 2017

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DEGROOTE Thierry

et publication du

30 mars 2017

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Patrick FLABAT, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

Investissement

Dépenses : 130 192,74

Recettes : 130 192,74

Fonctionnement

Dépenses : 238 975,44

Recettes : 238 975,44

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 130 192,74 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 130 192,74 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 238 975,44 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 238 975,44 (dont 0,00 de RAR)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215404666-20170327-0082017-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ROYAUMEIX

Le Maire Patrick FLABAT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2017

Affichage : 28/03/2017

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

